



**PRÉFET  
DE L'ARIÈGE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Communiqué de presse

Le 16 juillet 2020

## **Mise en œuvre des opérations d'effarouchement renforcé en Ariège**

La Préfète de l'Ariège annonçait le 6 juillet dernier la mise en œuvre des premières opérations d'effarouchement renforcé de l'ours brun sur les estives du département.

À ce jour, quatre groupements pastoraux ont été autorisés à mettre en œuvre cet effarouchement renforcé. Il s'agit des groupements pastoraux du Trapech (commune de Bordes-Uchentein), d'Ustou Col d'Escots (commune d'Ustou), d'Arréau (commune de Seix) et de Coumebière (commune d'Aulus-les-Bains).

Les agents de la brigade grands prédateurs de l'Office français de la biodiversité (O.F.B.) ont été mobilisés pour mener des opérations d'effarouchement sur les estives du Trapech et d'Ustou Col d'Escots du 6 juillet au 10 juillet 2020 et sur les estives d'Arréau et d'Ustou Col d'Escots du 13 au 16 juillet 2020. Ces premières opérations ont conduit à effaroucher des ours bruns sur les trois estives concernées : l'utilisation de cartouches double détonation a permis d'éloigner les ours qui s'approchaient du troupeau.

Dans la nuit du 15 au 16 juillet 2020, sur l'estive d'Ustou Col d'Escots, les agents de la brigade grands prédateurs ont été amenés à effaroucher plusieurs ours différents à plusieurs reprises. Malgré les opérations d'effarouchement renforcé, les ours n'ont pas été mis en fuite et les agents de l'O.F.B. ont pu identifier la présence de quatre ursidés : une ourse accompagnée de deux oursons et un ours mâle subadulte.

Cette situation inédite dans le département est prise très au sérieux par la représentante de l'État qui a demandé dès aujourd'hui le déclenchement du protocole « ours à problème » à l'Office français de la biodiversité.

Afin de venir en appui à la bergère et aux éleveurs et d'assurer une présence nocturne, des bergers d'appui de la Pastorale Pyrénéenne (association au service des professionnels du pastoralisme sur le massif pyrénéen) mèneront de nouvelles surveillances de nuit de vendredi à lundi, et dès cette nuit des moyens complémentaires de l'Office français de la biodiversité seront mobilisés en urgence pour poursuivre les opérations d'effarouchement renforcé.

### **Contact presse**

**Service départemental de la communication interministérielle**  
**Tél : 05 61 02 11 41/ 06 72 37 66 86**

Mél : [pref-communication@ariege.gouv.fr](mailto:pref-communication@ariege.gouv.fr)

rue de la préfecture

Préfet Claude Erignac 09007 Foix cedex